

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Finition O'TOP

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit : Finition O'TOP
Référence : DIGY-Finition O'TOP

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

Utilisation de la substance/mélange : Gel hybride UV-LED pour les ongles

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Personne responsable : M'Novae – 120 Boulevard Ampère ; 79180 CHAURAY
Téléphone : 05.49.28.20.95
Web site : <https://mnails.fr>
e-mail : reglementaire@mnovae.fr - info@mnails.fr

1.4. NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

Pays	Organisme/société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	http://www.centre-antipoison.net	+33(0)1 45 42 59 59	-

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon WE/1272/2008 (CLP)

H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE

Mot d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

Provoque une irritation cutanée
Peut provoquer une allergie cutanée



Peut causer une irritation des voies respiratoires

Provoque une sévère irritation des yeux

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence :

P102	Tenir hors de la portée des enfants.
P210	Tenir éloigner de la chaleur, des étincelles, des flammes ouvertes ou des surfaces chaudes – Ne pas fumer.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.
P302+P352 :	SI SUR LA PEAU : Laver abondamment avec du savon et de l'eau
P305+P351+P338 :	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.

2.3. AUTRES DANGERS

Les substances contenues dans le produit ne répondent pas aux critères de PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Les substances contenues dans le produit n'ont pas de propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES

Non inclus.

3.2. MELANGES

Nom INCI	Nom IUPAC	CAS	EINCS	%	Fonction	Codes CLP
POLYURETHANE	Aromatic type Thermoplastic Polyurethane Resin	9009-54-5	618-449-1	53	Agents gonflants, fixateur	Not Classified
PURE ACRYLATE	(1-methylethylidene)bis(4,1-phenyleneoxy-2,1-ethanediyl) bismethacrylate	24448-20-2	246-263-7	24		H315, H317, H319, H335, H334, H410, GHS07
PENTAERYTHRITOL TETRAACRYLATE	2,2-bis[[[(1-oxoallyl)oxy]methyl]-1,3-propanediyl]diacrylate	4986-89-4	225-644-1	9,0	Agent de réticulation	H315, H317, H319, GHS07
HYDROXYPROPYL METHACRYLATE	1,2-Propanediol, 2-methyl,	27813-02-1	248-666-3	10,7	Agent filmogène	H317, H319, H320, H315,

	monomethacrylate					H318, H335, GHS07
HYDROXYCYCLOHEXYL PHENYL KETONE	(1-Hydroxycyclohexyl)(phenyl)methanone	947-19-3	213-426-9	3,0	Agent fixant	H412, H319, H332, H315, GHS06, GHS07
ISOBORNYL ACRYLATE	Exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl acrylate	5888-33-5	227-561-6	0,3	Agent filmogène	H317, H400, H410, H315, H319, H335, H400, GHS07, GHS09

Le texte complet des H-phrases est fourni dans la section 16.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Recommandations générales :	Remettez au médecin la fiche de données de sécurité. Respectez les consignes de sécurité et d'utilisation sur l'étiquette.
Premiers soins après contact avec la peau :	Retirer immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Nettoyer les surfaces de contact avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes. Laver les vêtements avant de les reporter. Si une irritation ou une réaction allergique surviennent, consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire :	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
Premiers soins après inhalation :	Amener la personne à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, administrer une respiration artificielle et appeler un médecin. Si les symptômes se développent et persistent, consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion :	Ne pas faire vomir. Grader son calme. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. SYMPTOMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, TOUS DEUX AIGUS ET RETARDES

Contact avec la peau	Brûlures, rougeurs, sécheresses, et réactions allergiques peuvent survenir.
Contact avec les yeux	Larmolement, brûlure, rougeur, irritation.
Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires, une toux, une irritation de la muqueuse nasale, des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence..
Ingestion	Problèmes gastriques, nausées, vomissements, diarrhées

4.3. INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS SPECIAUX NECESSAIRES

Après un examen complet de la victime, le médecin décide quelle démarche de soin devra être prise.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser du dioxyde de carbone et du sable, ou des poudres extinctrices sèches, ou de la mousse pour éteindre le feu. Eviter l'utilisation d'un jet d'eau pour contrôler les feux, car une formation de mousse peut se produire. Refroidir des contenant avec de l'eau.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Des températures élevées et des conditions d'incendie peuvent provoquer une polymérisation rapide et incontrôlée pouvant entraîner une explosion et une rupture violente des cuves ou des récipients de stockage.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Vêtements de pompier conformes à la norme européenne EN 469.

Retirer toutes les sources d'inflammation. Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet et individuel lors de l'entrée dans un endroit confiné où il existe un risque exposition aux vapeurs ou aux produits de combustion. Ne pas laisser les écoulements provenant des incendies entrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Une polymérisation spontanée peut survenir. Eliminer les sources d'inflammation. Utiliser des protections pour les yeux et la peau.

6.2. PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Empêcher le produit de se répandre dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les cours d'eau ou dans les eaux usées. Placer les récipients qui fuient dans des endroits bien ventilés.

6.3. MATERIEL ET METHODES DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Absorber les petits déversements avec des solides inertes (comme de la vermiculite, de l'argile) et balayer/déblayer dans un contenant à déchet. Conserver dans un récipient partiellement rempli et fermé jusqu'à élimination. Laver la zone de déversement avec une solution détergente et aqueuse forte ; rincer à l'eau, mais minimiser l'utilisation d'eau durant le nettoyage. Ne pas rincer à l'égout.

6.4. REFERENCES AUX AUTRES SECTIONS

Disposition du produit – Rubrique 13

Protection personnelle – Rubrique 8

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Utiliser dans un endroit bien ventilé. N'utilisez pas ce produit dans un environnement de chaleur élevée, de gel, d'étincelles et de flammes. Évitez tout contact direct avec le corps et les vêtements. Évitez l'exposition directe au soleil ou à la lumière ultraviolette avant utilisation.

Prévoir des douches et des lavages d'yeux.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs et buées. Ne pas chauffer ou pulvériser. Utiliser uniquement dans une zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Produit extrêmement sensible à la lumière – éviter l'exposition à la lumière. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Retirer immédiatement tous les vêtements, chaussures, ceintures et autres articles en cuir contaminés. Laver soigneusement les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau après manipulation. Les solvants ne doivent pas être utilisés pour nettoyer la peau en raison d'une augmentation du risque de pénétration.

7.2. CONDITIONS DE STOCKAGE SANS DANGER, Y COMPRIS D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

La résine est photo-polymérisable et doit être stockée dans un endroit où elle ne polymérisera pas.

1. Conserver à l'abri du soleil
2. Tenir éloigné des flammes ouvertes, de la chaleur, des étincelles et des sources de lumière
3. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.
4. Ne modifiez pas l'emballage arbitrairement.
5. La température de stockage ne doit pas être supérieure à 40 °C ou inférieure à 5°C
6. Sélectionnez le récipient approprié pour le sous-emballage. (Par exemple, PE, seau en plastique PP, verrerie).

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERE(S)

Gel pour la manucure à catalyser après application, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

RUBRIQUE 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMETRES DE CONTROLE

La composition du produit ne contient pas de composants sujets à une exposition de contrôle sur le lieu de travail.

8.2. CONTROLES DE L'EXPOSITION

Une ventilation par aspiration localisée est recommandée lorsque la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination atmosphérique en dessous des limites d'exposition professionnelle. Mettez à disposition des laveurs d'yeux.

Contrôle de l'exposition professionnelle

- **Protection des mains et du corps**

Porter des gants imperméables (Matériau recommandé : Néoprène). Porter des vêtements de protection à manches longues pour empêcher l'exposition de la peau.

- **Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes avec des protections latérales. Dans un environnement présentant des risques d'éclaboussures, des lunettes de protection contre des produits chimiques doivent être utilisées en combinaison avec un masque de protection facial complet.

- **Protection des voies respiratoires**

En cas de ventilation insuffisante et quand le matériau est manipulé à des températures élevées ou dans des conditions de formation de vapeur, porter un appareil respiratoire autonome approprié.

- **Autre Protection**

Il est strictement interdit de fumer en travaillant avec le produit. Gardez de bonnes habitudes d'hygiène. Après le travail, prenez une douche et changez de vêtements.

Contrôle de l'exposition à l'environnement

Ne pas laisser entrer dans l'eau souterraines, les eaux usées, les déchets, ou le sol.

RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES BASIQUES

Apparence :	Liquide visqueux (gel) transparent
Odeur ou seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Pas de risque d'explosion
Propriétés oxydantes :	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative (H₂O = 1) :	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau (20°C) :	Insoluble dans l'eau
Viscosité :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (volatiles totaux) :	Aucune donnée disponible

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Pas d'autres études.

RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1. REACTIVITE

Le produit est stable dans les conditions recommandées de transport et de stockage.

10.2. STABILITE CHIMIQUE

Pas de données pour la composition.

10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Peut polymériser lorsqu'il est exposé au soleil, aux rayons ultraviolets. Une polymérisation incontrôlée peut provoquer une libération de chaleur violente et une élévation de la pression. Cela peut aboutir à des explosions et la rupture violente des récipients de stockages fermés ou des contenants.

10.4. CONDITIONS A EVITER

Eviter l'exposition aux flammes nues, à une chaleur élevée ou à une lumière forte.

10.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES

Initiateurs de polymérisation y compris les agents d'oxydation forts, bases fortes et acides forts.

10.6. PRODUITS DE COMPOSITION DANGEREUX

Les produits de décompositions dangereux sont inconnus.

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATION SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Ce produit est un matériau non volatil et non cancérigène, le risque général est une irritation par contact, un contact excessif ou répété irritera la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le premier contact de même qu'un contact répété peuvent irriter le globe oculaire.

Contact cutané : Peut causer des rougeurs, sécheresses, réactions allergiques.

Contact oculaire : Peut causer des rougeurs ; brûlures, larmolements, irritations.

Ingestion : Peut causer des problèmes gastriques.

Inhalation : Peut causer des maux de tête et des vertiges.

Sensibilisation : Peut causer des réactions allergiques.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 TOXICITE

Évitez le rejet direct dans la piscine ou les égouts avant le durcissement ; Le solide polymère typique après durcissement ne présente aucun danger direct pour l'environnement

12.2. PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

Pas de données pour la composition.

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas de données pour la composition.

12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Pas de données pour la composition.

12.5. RESULTATS DE L'EVALUATION PBT

Non applicable.

12.6. AUTRES EFFETS NEFASTES

Non testés.

RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. METHODE DE TRAITEMENT DES DECHETS

Ne pas laisser aller dans l'environnement. Eliminer les déchets conformément aux réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. NUMERO ONU

Le produit n'est pas classé comme dangereux durant le transport.

14.2. NOM D'EXPEDITION DE L'ONU

Le produit n'est pas classé comme dangereux durant le transport.

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT.

Le produit n'est pas classé comme dangereux durant le transport.

ADR/RID : 0

IMDG : Non applicable

IATA : Non applicable

14.4 GROUPE D'EMBALLAGE

GE II (Groupe d'emballage II : danger moyen). Le contenant est en plastique (H) ou en verre (P).

14.5. DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ne pas laisser entrer dans l'environnement.

14.6. PRECAUTIONS SPECIALES POUR LES UTILISATEURS

Eviter l'exposition au soleil et aux chocs, séparer les oxydants et les acides pour le stockage et le transport. Les colis doivent être scellés. ; A manipuler avec précaution. Gardez le contenant intact. La température ne doit pas être supérieure à + 60 °C et la température ne doit pas être inférieure à 5 °C. Tenir à l'écart des aliments, des acides et des bases.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. REGLEMENTATION/LEGISLATIONS POUR LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LES SUBSTANCES OU LES MELANGES

- Le Règlement CE n°1907/2006 du Parlement européen et du conseil du 18 Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la Directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la Directive 76/769/CEE du Conseil et les Directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, le règlement CE n° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 Décembre 2008 sur la Classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant abrogeant les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le Règlement CE n° 1907/2006 et la Directive 67/548/CEE du Conseil du 17 juin 1967 sur le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.
- RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
- La Directive 1999/45/CE du Parlement Européen et du Conseil du 31 Mai 1999 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres à propos de la classification, de l'emballage et de l'étiquetage des préparations dangereuses.
- Le règlement (EU) n°790/2009 de la Commission du 10 Août 2009 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le Règlement CE n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.
- Le Règlement (EU) n°453/2010 de la Commission du 20 Mai 2010 modifiant le Règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).
- Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR).
- Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives
- Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

15.2. EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Cette nouvelle version de la fiche de sécurité pour le produit cosmétique « Finition O'Top » correspond à une nouvelle formulation.

Disclaimer : Ces informations sont basées sur les connaissances actuelles et les données provenant du fournisseur, elles décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.